

En second lieu, si on fait exception d'une poignée d'éléments extrémistes, tous ceux qui sont fondés à dire qu'ils représentent une partie de la population namibienne ont clairement indiqué qu'ils acceptaient l'intervention de l'ONU dans le processus d'accession à l'indépendance. Nous ne pouvons tout simplement pas accepter qu'une nouvelle consultation ait lieu, sous quelque forme que ce soit.

Monsieur le Président, nous sommes une fois de plus aux prises avec une grave situation. Notre Organisation est présentement en mesure d'amener, par des moyens pacifiques, une nouvelle nation à l'indépendance.

Nous devons demander instamment à ceux qui veulent se mettre en travers d'une aussi noble entreprise de reconsidérer leur décision. Le gouvernement sud-africain doit se rendre compte qu'il ne peut impunément aller à l'encontre de la volonté internationale, d'autant qu'il a lui-même participé de près aux longues négociations qui ont abouti au règlement proposé. Aux dirigeants namibiens, auxquels on veut faire croire qu'ils peuvent régler leurs problèmes par le biais d'une méthode électorale truquée, je ne puis dire qu'une chose: pensez à l'avenir de votre pays. Ne commettez pas d'erreurs: le gouvernement factice que vous formerez à la suite des élections tout aussi factices qu'envisage actuellement l'Administrateur général ne recevra jamais la reconnaissance internationale. Il n'est pas trop tard et j'espère sincèrement que tous les intéressés reviendront sur leur décision.

Afrique du Sud

En imposant un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud en novembre 1977, le Conseil de sécurité invoquait pour la première fois les dispositions du chapitre VII de la Charte des Nations Unies contre un État membre, confirmant ainsi une politique appliquée volontairement par le Canada depuis 1963. Le recours au chapitre VII a été à juste titre considéré comme une grave décision, qui n'a été prise qu'après une étude très sérieuse du problème et une évaluation soigneuse de ses incidences. Cette décision confirme donc notre conviction selon laquelle la paix et la stabilité en Afrique australe continueront d'être menacées tant que sévira le régime de l'apartheid.

Le Canada a également appuyé l'appel lancé aux gouvernements dans la perspective d'une réévaluation de leurs relations économiques avec l'Afrique du Sud. Même si cet élément n'a été intégré à aucune résolution du Conseil de sécurité, le gouvernement du Canada a néanmoins décidé de prendre certaines mesures. Ainsi, le 19 décembre 1977, j'annonçais que le Canada mettait progressivement fin à ses relations commerciales avec l'Afrique du Sud et qu'il préparait un code de conduite destiné à régir le comportement des sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud. Nos rapports avec ce pays continueront de faire l'objet d'une révision permanente.

Zimbabwe

Monsieur le Président, mon gouvernement est en outre fort préoccupé par la situation au Zimbabwe. Nous avons espéré que le plan anglo-américain et les initiatives subséquentes du Conseil de sécurité mèneraient à un accord général. La solution de rechange n'a pas réussi et ce pays est maintenant plongé plus que jamais dans le sang et